



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T15722
Adresse du site	44, rue de Prony	Hauteur	R+7 (29.55 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/12/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	11/05/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, l'opérateur est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHZ) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 3 et 10°
Estimation	0° < 5V/m ; 120° < 3V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 Az 120°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les antennes panneaux existantes par des antennes accueillant la nouvelle fréquence.		
Zone technique	Les 5 nouveaux modules techniques seront placés au pied des antennes invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	31.40m		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée Technique Professionnel	9 Rue Fortuny	R+2	Non	75m	Inférieur à 1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



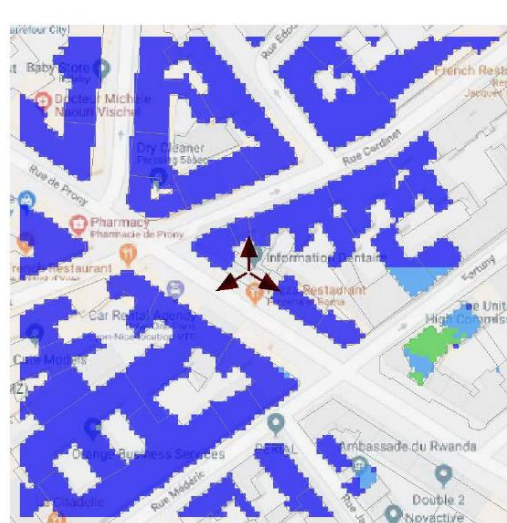
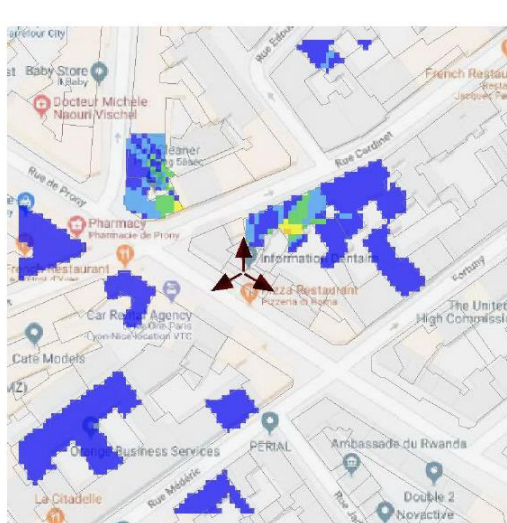
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.

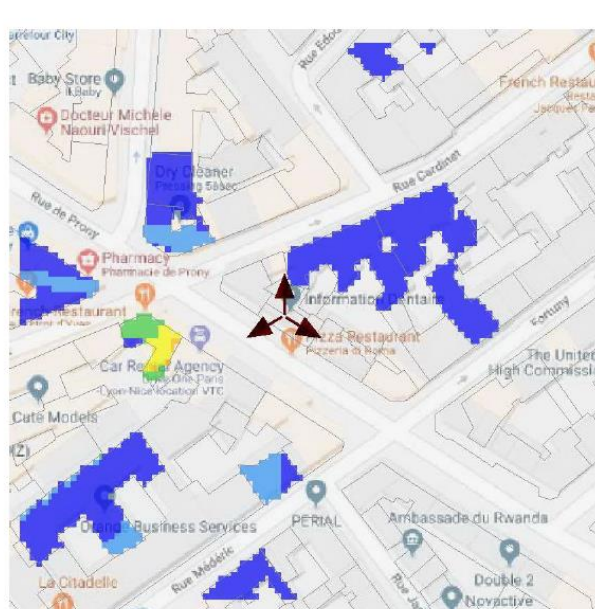
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	25,5 m	19,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



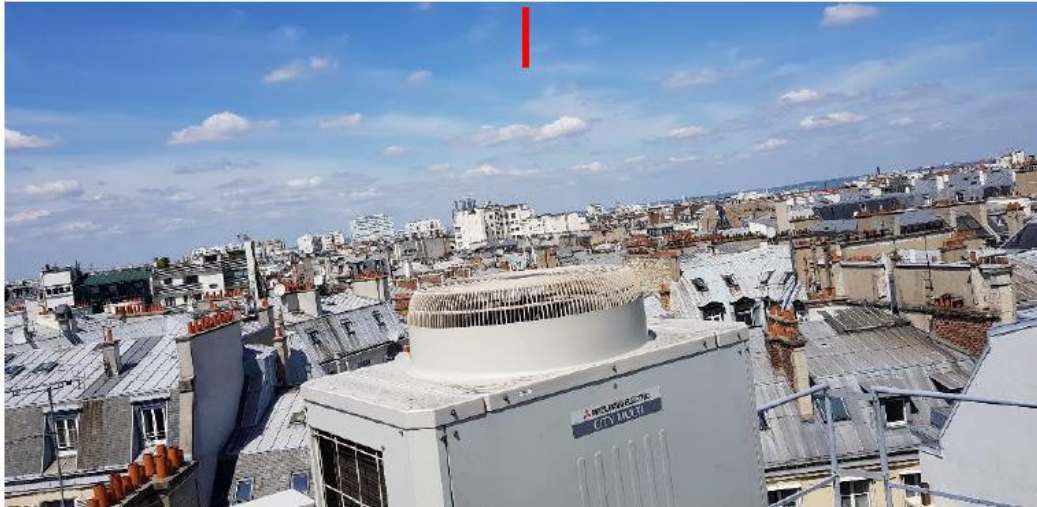
Etat projeté :



Aucune modification visible

Vue des Azimuts

S1 Azimut 0° :



S2 Azimut 120° :



S3 Azimut 240° :

